



Nom commercial: Dehydol LS 2 Deo N/Emulgator/Henkel

Numéro de la matière: 261680

Version: 1 / CH

Date de révision: 24.08.12

Replaces Version: - / CH

Date d'impression: 24.08.12

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Dehydol LS 2 Deo N/Emulgator/Henkel
N° d'article 26168000

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse

Hänseler AG
Industriestrasse 35
9101 Herisau
No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58
Adresse email de la personne
responsable pour
cette FDS sdb@haenseler.ch

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

2. Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification règlement (CE) no 1272/2008)

Classification règlement (CE) no 1272/2008)
Eye Dam. 1 H318
Acute Tox. 1 H400

Classification selon les Directives CE

Classification Xi, R41
N, R50

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H318 Provoque des lésions oculaires graves.
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Conseils de prudence

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.



Nom commercial: Dehydol LS 2 Deo N/Emulgator/Henkel

Numéro de la matière: 261680

Version: 1 / CH

Date de révision: 24.08.12

Replaces Version: - / CH

Date d'impression: 24.08.12

Étiquetage selon les Directives CE 67/548/CEE et 1999/45/CE

Le produit est classé et étiqueté conformément aux Directives communautaires et réglementations nationales en vigueur.

Symboles de danger



Irritant



Dangereux pour l'environnement

Phrase(s) de risque

41 Risque de lésions oculaires graves.
50 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Phrase(s) S

26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
39 Porter un appareil de protection des yeux/du visage.
57 Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.
60 Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.
61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

3. Composition/informations sur les composants

Composants dangereux

Alcohols, C12-14, ethoxylated

No. CAS	68439-50-9			
No. EINECS	500-213-3			
Concentration		>=	50	%
Classification	Xi, R41 N, R50			

Classification règlement (CE) no 1272/2008)

H318
H400

4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

En cas de contact avec la peau

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. Laver immédiatement à l'eau et au savon et rincer bien.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Appeler aussitôt un médecin.

En cas d'ingestion

Faire boire beaucoup d'eau par petites gorgées. Provoquer les vomissements et appeler un médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie



Nom commercial: Dehydol LS 2 Deo N/Emulgator/Henkel

Numéro de la matière: 261680

Version: 1 / CH

Date de révision: 24.08.12

Replaces Version: - / CH

Date d'impression: 24.08.12

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Adapter les mesures d'extinction au feu environnant

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit est combustible. Dans le cas d'un incendie environnant, formation possible de gaz dangereux.
En cas d'incendie, dégagement de gaz de combustion dangereux

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

En cas d'incendie, utiliser un appareil de protection respiratoire approprié. Utiliser un vêtement de protection individuelle.

Autres données

Ne pas rejeter dans les eaux superficielles/les eaux souterraines. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter la contamination de la peau, des yeux et des vêtements

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel, sciure). Nettoyer à fond les objets et le sol souillés avec de l'eau et des tensio-actifs en observant les réglementations en vigueur.

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Isoler des sources de chaleurs, d'étincelles et de flammes nues.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Conserver à l'écart de toute source d'ignition.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Classe de stockage VCI

Classe de stockage VCI 10

Des liquides combustibles, s'ils n'ont pas la classe de stockage 3A ou bien 3B

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Maintenir les récipients hermétiquement fermés.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection des mains

Gants de protection

Matériau approprié caoutchouc

Protection des yeux

Lunettes assurant une protection complète des yeux



Nom commercial: Dehydol LS 2 Deo N/Emulgator/Henkel

Numéro de la matière: 261680

Version: 1 / CH

Date de révision: 24.08.12

Replaces Version: - / CH

Date d'impression: 24.08.12

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat	liquide			
Couleur	incolore			
Odeur	caractéristique			
pH				
Valeur	6	à	7.5	
Concentration/H ₂ O	10	g/l		
Température	20	°C		
méthode	DGF-H-III 1			
Point d'éclair				
Valeur	143			°C
méthode	DIN EN 22719			
Pression de vapeur				
Valeur	0.147			hPa
Densité				
Valeur	0.87	à	0.89	g/cm ³
Température	70	°C		
Hydrosolubilité				
Température	20	°C		
Remarque	émulsionnable			
Octanol/water partition coefficient (log Pow)				
log Pow	4.22	à	7	
Décomposition thermique				
Remarque	Le produit ne se décompose pas s'il est utilisé conformément aux prescriptions.			

10. Stabilité et réactivité

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue.

10.4. Conditions à éviter

Décomposition thermique

Remarque Le produit ne se décompose pas s'il est utilisé conformément aux prescriptions.

10.5. Matières incompatibles

Des agents d'oxydation forts

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucune

11. Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale

DL 50 > 2000 mg/kg

Toxicité aiguë par pénétration cutanée



Nom commercial: Dehydol LS 2 Deo N/Emulgator/Henkel

Numéro de la matière: 261680

Version: 1 / CH

Date de révision: 24.08.12

Replaces Version: - / CH

Date d'impression: 24.08.12

DL 50 > 2000 mg/kg

corrosion cutanée/irritation cutanée;

évaluation légèrement irritant

lésions oculaires graves/irritation oculaire;

évaluation fortement irritant

Remarque risque de graves lésions oculaires.

sensibilisation

Remarque Aucune effect de sensibilisation connu.

12. Informations écologiques**12.1. Toxicité****Toxicité pour les poissons**

CL50 1 à 10 mg/l

méthode ISO 7346/2 (semistatic)

NOEC <= 1 mg/l

Toxicité pour les algues

CE50 > 0.1 à 1 mg/l

Toxicité pour les bactéries

CE 0 > 100 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité**Biodégradabilité**

évaluation Facilement biodégradable

12.3. Potentiel de bioaccumulation**Octanol/water partition coefficient (log Pow)**

log Pow 4.22 à 7

12.6. Autres effets néfastes**Information supplémentaire sur l'écologie**

Produit menace l'eau.

13. Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés

Éliminer comme le produit non utilisé.

14. Informations relatives au transport**Transport terrestre ADR/RID****14.1. Numéro ONU**

UN 3082

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe 9

Carte pour désignation du 9



Nom commercial: Dehydol LS 2 Deo N/Emulgator/Henkel

Numéro de la matière: 261680

Version: 1 / CH

Date de révision: 24.08.12

Replaces Version: - / CH

Date d'impression: 24.08.12

danger

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage III

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

Transport maritime IMDG/GGVSee**14.1. Numéro ONU**

UN 3082

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe 9

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage III

Étiquetage écologique DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

Transport aérien**14.1. Numéro ONU**

UN 3082

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe 9

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage III

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

15. Informations réglementaires**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

For this substance a chemical safety assessment has not been carried out.

16. Autres informations**R-phrases listed in chapter 3**

41	Risque de lésions oculaires graves.
50	Très toxique pour les organismes aquatiques.

Hazard statements listed in chapter 3

H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.

Informations complémentaires

Relevant changes compared with the previous version of the safety data sheet are marked with: ***
Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.